

Création de nouveaux parcs naturels régionaux et d'une réserve naturelle



© Francois

Vue aérienne de la Baie de Somme

À l'occasion du Conseil de défense écologique du 27 juillet, le ministère de la Transition écologique a annoncé la création de nouvelles aires protégées en faveur de la biodiversité. Ainsi, une nouvelle réserve nationale fait son apparition en Alsace. Il s'agit de la réserve du massif forestier de la Robertsau et de La Wantzenau dans le Bas-Rhin. Aujourd'hui, la France compte près de 170 réserves nationales de ce type, avec un haut niveau de protection.

La France compte aussi désormais deux parcs naturels régionaux (PNR) de plus : celui du Mont-Ventoux (Vaucluse) et celui de la Baie de Somme-Picardie maritime (Somme). Reposant sur la présence d'espaces présentant un intérêt naturel, culturel ou paysager de niveau national, chaque parc a pour mission la protection et la gestion de ce patrimoine, le développement économique et social ainsi que l'accueil, l'éducation et

l'information du public. Le niveau de protection environnemental est moindre qu'une réserve naturelle. La France totalise une cinquantaine de PNR.

Selon la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, avec ces créations, la France atteint le taux de 30 % de son territoire terrestre et marin protégé (Outre-mer inclus) tous statuts confondus. Reste à savoir précisément quelle proportion de ce territoire est sous protection forte. Une question sensible à l'heure où le Gouvernement peaufine ses nouvelles stratégies de création d'aires protégées terrestres et marines sous la pression des ONG, mécontentes de la tournure que prennent les travaux : « *la stratégie se concentre davantage sur la quantité plutôt que sur la répartition équilibrée de ces zones de protection forte, sur l'ensemble du domaine maritime. Atteindre 10 % de protection forte en termes de surface, sans s'engager sur la représentativité des AMP sur l'ensemble des façades et écorégions qui constituent le domaine maritime français n'aurait pas de sens* », alertent un collectif d'associations.

Article publié le 28 juillet 2020



Florence Roussel , journaliste
Rédactrice en Chef

Vidéo sur le même thème



[Écologue, un métier devenu incontournable pour l'aménagement du territoire Être écologue allie à la fois la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. Un métier d'avenir qui demande une grande expérience de terrain. Reportage dans l'Hérault lors d'une étude faunistique avant la construction d'une canalisation. - 17/09/2018](#)

